

SEAYARD
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 6 578 880 euros
Siège Social : Terminal à conteneurs NORD -FOS 2XL
13270 FOS-SUR-MER
411 377 757 RCS SALON-DE-PROVENCE

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 19 JUIN 2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 221 391,84 euros de la manière suivante :

Origine :

- report à nouveau antérieur : 0,00 €,
- résultat de l'exercice : 7 221 391,84 €,

Soit total à affecter : 7 221 391,84 €.

Affectation :

- réserve légale : 246 085,04 €,
- autres réserves : 6 975 306,80 €,

Soit total affecté : 7 221 391,84 €.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Le Président
M. Jakob SIDENIUS



SEAYARD

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 6 578 880 euros
Siège Social : Terminal à conteneurs NORD -FOS 2XL
13270 FOS-SUR-MER
411 377 757 RCS SALON-DE-PROVENCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 19 JUIN 2026

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF / PASSIF
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE COMPTABLE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT
M. Jakob SIDENIUS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	274 840	245 985	28 855	12 982	15 873	122.27
	En cours, avances et acomptes	34 050		34 050		34 050	
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	1 389 866	820 931	568 935	244 382	324 553	132.81
	Autres immobilisations corporelles	911 565	766 539	145 026	167 601	22 575	13.47
	En cours, avances et acomptes	236 916		236 916	3 920	232 996	NS
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	777 771		777 771	478 682	299 089	62.48
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 625 008	1 833 455	1 791 553	907 568	883 985	97.40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.	4 189 048	904 683	3 284 365	2 666 407	617 958	23.18
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	184 621		184 621	1 476 093	1 291 471	87.49
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	8 670 729	328 612	8 342 117	10 834 748	2 492 631	23.01
	Autres créances	14 593 458		14 593 458	11 667 739	2 925 719	25.08
	Charges constatées d'avance	163 498		163 498	95 122	68 376	71.88
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	14 500 222		14 500 222	5 468 910	9 031 311	165.14
	Total de l'actif circulant (IV)	42 301 575	1 233 295	41 068 280	32 209 018	8 859 262	27.51
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	45 926 583	3 066 750	42 859 833	33 116 586	9 743 248	29.42

(1) Dont à moins d'un an 0-
(2) Dont à moins d'un an 23 427 685



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 578 880)	6 578 880	6 578 880		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Ecart d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	411 803	285 064	126 739	44.46
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 507	4 507		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	7 354 257		7 354 257	
	Report à nouveau		4 946 217	4 946 217	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 221 392	2 534 779	4 686 613	184.89
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	21 570 840	14 349 448	7 221 392	50.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques	546 760	1 286 868	740 108	57.51
	Provisions pour charges	1 755 978	3 780 271	2 024 293	53.55
	Total des provisions (II)	2 302 738	5 067 138	2 764 401	54.56
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 417 439	478 974	938 465	195.93
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 054 557	9 131 499	2 923 057	32.01
	Dettes fiscales et sociales	4 358 213	3 697 974	660 239	17.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 430	71 606	51 176	71.47
	Autres dettes	1 135 618	319 946	815 671	254.94
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	18 986 256	13 699 999	5 286 256	38.59
	Ecart de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	42 859 833	33 116 586	9 743 248	29.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

18 986 256 13 699 999

Philippe PELLAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	99 270 086		99 270 086	87 814 192	11 455 894	13.05
Montant net du chiffre d'affaires	99 270 086		99 270 086	87 814 192	11 455 894	13.05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			57 000	15 800	41 200	260.76
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			3 444 089	2 432 774	1 011 315	41.57
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			717 215	284 721	432 494	151.90
Total des Produits d'exploitation (I)			103 488 390	90 547 487	12 940 903	14.29
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 999 237	4 334 862	1 664 374	38.40
Variation de stock			859 726	138 378	721 348	521.29
Autres achats et charges externes (1)			66 932 007	60 224 581	6 707 426	11.14
Impôts, taxes et versements assimilés			1 069 358	817 208	252 150	30.86
Salaires			13 875 498	13 057 717	817 781	6.26
Cotisations sociales			7 030 053	6 698 664	331 389	4.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			211 420	136 155	75 265	55.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			393 611	523 693	130 083	24.84
Dotations aux provisions			440 339	1 278 973	838 634	65.57
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			848		848	
Autres charges			19 861	39 220	19 359	49.36
Total des Charges d'exploitation (II)			95 112 505	86 972 696	8 139 810	9.36
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 375 884	3 574 791	4 801 093	134.30
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

Philippe PELLAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)	252 099	59 047	193 052	326.94
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	28	403	375	93.14
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	252 127	59 450	192 677	324.10
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	4	388	384	98.91
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	4	388	384	98.91
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	252 123	59 062	193 060	326.88
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 628 007	3 633 854	4 994 153	137.43
Produits exceptionnels (VII)		610 282	610 282	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		610 282	610 282	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	468 150	125 007	343 143	274.50
Impôts sur les bénéfices (X)	938 465	363 786	574 679	157.97
Total des produits (I+III+V+VII)	103 740 516	90 606 937	13 133 579	14.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	96 519 125	88 072 158	8 446 966	9.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 221 392	2 534 779	4 686 613	184.89

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

242 197 6 780

SEAYARD

TERMINAL A CONTENEURS NORD
FOS 2XL
13270 FOS SUR MER

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Philippe PELLAT

*123 Rue Rabelais
Château Saint Henri
13016 MARSEILLE
06 51 27 60 13*



ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux	X
Art. 831-2 - Changements comptables	X
Art. 831-4 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	X
Art. 832-2 - Détail des immobilisations, amortissements et dépréciations	X
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours	X
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	X
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	X
Art. 832-10 - Précisions sur certains postes d'actif	X

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres	X
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	X
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	X
Art. 832-16 - Précisions sur les dettes	X

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-18 - Ventilation du chiffre d'affaires	X
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	X
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	X

- INFORMATIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ

Art. 833-4 - Informations complémentaires relatives au régime fiscal	X
--	---

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements	X
--	---

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	X
---	---

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif	X
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	X

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Liste des principales méthodes

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.
- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)**, conformément à l'article **213-34 du PCG**.
- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Contrôle fiscal :

L'entreprise a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant l'ensemble des déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés et portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022.

Après recours hiérarchique intervenu courant 2025, le redressement définitif s'élève au

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

total à 185 687 €.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, la société applique les dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter du l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes eurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux mdèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ces nouvelles règles de présentation n'ont aucun impact sur le résultat net de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

Correction d'erreurs

Néant.

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Les sociétés actionnaires de la société FOS HOLDING qui détient 100% du capital de Seayard sont les sociétés Soufra LTD et Seayard Holding.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société GTL dont le siège social se trouve au 18 av. Marie-Therese, L-2132 Luxembourg.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société Maersk A/S dont le siège social se trouve au 50, Esplanaden, DK-1098 Copenhagen - Danemark.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	349 988	56 050	97 148	308 890
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 195 353	464 418	269 906	1 389 866
Installations générales, agencements, aménagements divers	773 980	11 728	33 098	752 610
Matériel de bureau et matériel informatique	112 161	29 874	5 966	136 069
Mobilier	21 812	2 097	1 024	22 885
Autres immobilisations corporelles	3 920	236 916	3 920	236 916
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	478 682	299 089		777 771
TOTAL GENERAL	2 935 897	1 100 172	411 062	3 625 008

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	337 006	6 127	97 148	245 985
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	950 971	139 671	269 711	820 931
Installations générales, agencements, aménagements divers	664 667	43 355	33 098	674 925
Matériel de bureau et matériel informatique	64 911	20 376	5 966	79 322
Mobilier	10 774	1 890	371	12 293
TOTAL GENERAL	2 028 329	211 419	406 294	1 833 454

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	4 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Agencements et aménagements de terrains	2 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 à 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	662 915	241 768			904 683
Sur comptes clients	416 119	151 843	239 350		328 612
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	1 079 034	393 611	239 350		1 233 295

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles			56 050		
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels	3 920		460 498		
Installations générales, agencements			11 728		
Matériel de bureau et matériel informatique			29 874		
Mobilier			2 097		
Autres immobilisations corporelles			236 916		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			299 089		
TOTAL GENERAL	3 920		1 096 252		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					97 148
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels					269 906
Installations générales, agencements					33 098
Matériel de bureau et matériel informatique					5 966
Mobilier					1 024
Autres immobilisations corporelles	3 920				
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL	3 920				407 142

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		6 127		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels		139 671		
Installations générales, agencements		43 355		
Matériel de bureau et matériel informatique		20 376		
Mobilier		1 890		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		211 419		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			97 148
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels			269 711
Installations générales, agencements			33 098
Matériel de bureau et matériel informatique			5 966
Mobilier			371
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL			406 294

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 862 012	3 220 695	641 317	
- Autres approvisionnements	327 036	108 627	218 409	
TOTAL I	4 189 048	3 329 322	859 726	
Production				
Production en cours				
TOTAL	4 189 048	3 329 322	859 726	

Dépréciations des stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Approvisionnements			
- Matières premières	904 683-	662 915-	statistique
TOTAL I	904 683-	662 915-	
Production			
Production en cours			
TOTAL	904 683-	662 915-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT -

(Art. 832-8)

Dépréciation des stocks

Les stocks ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

Les créances ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	777 771	0	777 771
Autres créances clients	8 670 729	8 670 729	
Personnel et comptes rattachés	8 289	8 289	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 468	216 468	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 988 610	3 988 610	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	169 223	169 223	
Divers état et autres collectivités publiques	215 441	215 441	
Groupe et associés	9 847 700	9 847 700	
Débiteurs divers	147 727	147 727	
Charges constatées d'avance	163 498	163 498	
TOTAL	24 205 456	23 427 685	777 771

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	Charges d'exploitation	Linéaire

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	32.78	200 698			200 698

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	200 698	32	
TOTAL	200 698		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	6 578 880			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	285 064	126 739		
Réserves statutaires ou contractuelles	4 507			
Réserves réglementées				
Autres réserves		7 354 257		
Report à nouveau	4 946 217	4 946 217		
Résultat de l'exercice	2 534 779	2 534 779		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	14 349 448	0		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				6 578 880
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				411 803
Réserves statutaires ou contractuelles				4 507
Réserves réglementées				
Autres réserves				7 354 257
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		7 221 392		7 221 392
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		7 221 392		21 570 840

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	1 286 868	341 456	1 081 564		546 760
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	3 780 271	98 883	2 123 176		1 755 978
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	5 067 138	440 339	3 204 740		2 302 738

- Le poste "provisions pour litiges" correspond à une provision liée aux avaries pour 379 K€ et à une provision pour litige avec des salariés pour 168 K€.

- Le poste "autres provisions pour risques et charges" correspond d'une part, à l'engagement de la société relatif aux médailles du travail à hauteur de 1 078 094 €, et d'autre part, aux frais de remise en état des terre-pleins à hauteur de 677 884 €. Il a été mis en évidence sur les exercices précédents des fissurations et affaissements des terre-pleins du fait de la défaillance de la couche traitée. Selon le rapport d'expertise, ces anomalies ne sont pas couvertes par l'assurance dommage ouvrage et sont donc à la charge de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 054 557	12 054 557		
Personnel et comptes rattachés	1 494 750	1 494 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 636 998	2 636 998		
Impôts sur les bénéfices	1 296	1 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 582	6 582		
Autres impôts taxes et assimilés	218 586	218 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 430	20 430		
Groupe et associés	1 417 439	1 417 439		
Autres dettes	1 135 618	1 135 618		
TOTAL	18 986 256	18 986 256		

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Recettes manutention navires	71 216 585	63 390 123
Recettes de parc	22 193 241	19 634 528
Prestations diverses	5 860 260	4 789 541
TOTAL	99 270 086	87 814 192

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
France	99 270 086	87 814 192
TOTAL	99 270 086	87 814 192

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	490 549
Autres créances	363 168
TOTAL	853 717

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 063 698
Dettes fiscales et sociales	2 706 901
TOTAL	8 770 599

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	40 850	
TOTAL	40 850	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 15.11 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	7 221 392	1 091 207	6 130 185
+ Charges non déductibles	938 465	141 809	796 656
= Résultat fiscal courant	8 159 857	1 233 017	6 926 840
- Produits non imposables	2 545 726	384 679	2 161 047
+ Charges non déductibles	596 443	90 127	506 316
= Résultat fiscal	6 210 574	938 465	5 272 109
= Impôt payé		938 465	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Déficits fiscaux reportables			3 199 462	799 866
Participation des salariés	406 441	101 610	150 008	37 502
Provision pour litige avec l'admin. fiscale			819 008	204 752
Contribution sociale de solidarité	128 864	32 216	110 365	27 591
Effort construction	51 215	12 804	49 519	12 380
TOTAL	586 520	146 630	4 328 362	1 082 091

Intégration fiscale :

A compter du 1er janvier 2014, la société Seayard est devenue membre du groupe fiscalement intégré constitué par la société Fos Holding.

Les sociétés fiscalement intégrées sont :

- SA FOS HOLDING (société mère)
- SAS SEAYARD (société filiale)

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée entre les parties, les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont constituées en produits ou en charges lorsque les filiales précédemment déficitaires redeviennent bénéficiaires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Personnel - cas général (CCNU)		279 467
Personnel éligible amiante		1 208 155
Indemn. amiante imput. GPMM		131 332-
Personnel éligible pénibilité		1 805 056
Indemn. pénibilité imput. GPMM		124 672-
Engagement total		3 036 674

Hypothèses de calculs retenues

L'engagement a été calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées en fonction des hypothèses suivantes :

Hypothèses applicables à tout le personnel

- Mode de départ : volontaire,
- Turn over faible,
- Taux de progression des salaires : 3 %,
- Table de mortalité : INSEE 2024,
- Taux d'actualisation : 3,60 %. Il s'agit du taux IBOXX Corporates AA.

Hypothèses applicables au cas général (CCNU)

- Age de départ : 60-67 ans (Départ à taux plein),
- Taux de charges sociales : 50 %,

Hypothèses applicables aux indemnités Amiante et Pénibilité

- Age de départ personnel éligible à l'accord amiante : 55 ans,
- Age de départ personnel éligible à l'accord pénibilité : 60 ans,
- Montant de l'indemnité fixe pour 2025 :
 - * Personnel de maintenance = 35.024,34 €,
 - * Ouvriers dockers et portiqueurs = 52.369,28 €,
- Absence de proratisation,
- Taux de charges sociales :
 - * Dispositif amiante = 0 %,
 - * Dispositif pénibilité = 60 %,
- Taux de revalorisation annuel de l'indemnité : 1,4%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements donnés

Contrat de sous-traitance

Seayard est titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec Fos Holding, elle-même titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec MSC, elle-même titulaire de la convention d'exploitation du Terminal FOS 2XL conclue avec le Port Autonome de Marseille. Les termes du contrats de sous-traitance sont adossés à ceux de la convention d'exploitation qui a été conclue pour une durée de 35 ans à compter du 1er janvier 2012. Les conditions financières des différentes conventions constituant des données commerciales confidentielles, les montants payés à MSC au titre du contrat de sous-traitance ainsi que le montant des engagements en résultant jusqu'au terme des contrats ne sont pas communiqués.

Cautions

La société a consenti des cautions bancaires vis à vis de la Caisse de Compensation des Congès Payés et du Groupement de Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS). Le montant de l'engagement au 31/12/2025 s'élève à 5 181 700 €.

Engagements reçus

Cautions

La société Fos Holding a consenti pour le compte de la société Seayard des cautions bancaires vis à vis du Groupement des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS) et du Groupement pour la Formation des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFORM). Le montant de l'engagement au 31/12/2025 s'élève à 2 529 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **160 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Agents de maîtrise et techniciens	41
Employés	17
Ouvriers	102
TOTAL	160



Seayard

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Seayard

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Seayard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Seayard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:
 *Matthieu Pruvost*

Matthieu Pruvost

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	274 840	245 985	28 855	12 982	15 873	122.27
	En cours, avances et acomptes	34 050		34 050		34 050	
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	1 389 866	820 931	568 935	244 382	324 553	132.81
	Autres immobilisations corporelles	911 565	766 539	145 026	167 601	22 575	13.47
	En cours, avances et acomptes	236 916		236 916	3 920	232 996	NS
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	777 771		777 771	478 682	299 089	62.48
Total de l'actif immobilisé (III)		3 625 008	1 833 455	1 791 553	907 568	883 985	97.40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.	4 189 048	904 683	3 284 365	2 666 407	617 958	23.18
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	184 621		184 621	1 476 093	1 291 471	87.49
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	8 670 729	328 612	8 342 117	10 834 748	2 492 631	23.01
	Autres créances	14 593 458		14 593 458	11 667 739	2 925 719	25.08
	Charges constatées d'avance	163 498		163 498	95 122	68 376	71.88
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	14 500 222		14 500 222	5 468 910	9 031 311	165.14
Total de l'actif circulant (IV)		42 301 575	1 233 295	41 068 280	32 209 018	8 859 262	27.51
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		45 926 583	3 066 750	42 859 833	33 116 586	9 743 248	29.42

(1) Dont à moins d'un an 0-
(2) Dont à moins d'un an 23 427 685

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 578 880)	6 578 880		6 578 880			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	411 803		285 064		126 739	44.46
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 507		4 507			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	7 354 257				7 354 257	
	Report à nouveau			4 946 217		4 946 217	100.00
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		7 221 392		2 534 779		4 686 613	184.89
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total des capitaux propres (I)		21 570 840		14 349 448		7 221 392	50.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total autres fonds propres (I bis)							
PROVISIONS	Provisions pour risques	546 760		1 286 868		740 108	57.51
	Provisions pour charges	1 755 978		3 780 271		2 024 293	53.55
	Total des provisions (II)	2 302 738		5 067 138		2 764 401	54.56
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 417 439		478 974		938 465	195.93
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 054 557		9 131 499		2 923 057	32.01
	Dettes fiscales et sociales	4 358 213		3 697 974		660 239	17.85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		20 430		71 606		51 176	71.47
Autres dettes		1 135 618		319 946		815 671	254.94
Produits constatés d'avance							
Total des dettes (III)		18 986 256		13 699 999		5 286 256	38.59
Ecarts de conversion passif (IV)							
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		42 859 833		33 116 586		9 743 248	29.42

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	99 270 086		99 270 086	87 814 192		11 455 894	13.05
Montant net du chiffre d'affaires	99 270 086		99 270 086	87 814 192		11 455 894	13.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions			57 000	15 800		41 200	260.76
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			3 444 089	2 432 774		1 011 315	41.57
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			717 215	284 721		432 494	151.90
Total des Produits d'exploitation (I)			103 488 390	90 547 487		12 940 903	14.29
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 999 237	4 334 862		1 664 374	38.40
Variation de stock			859 726	138 378		721 348	521.29
Autres achats et charges externes (1)			66 932 007	60 224 581		6 707 426	11.14
Impôts, taxes et versements assimilés			1 069 358	817 208		252 150	30.86
Salaires			13 875 498	13 057 717		817 781	6.26
Cotisations sociales			7 030 053	6 698 664		331 389	4.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			211 420	136 155		75 265	55.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			393 611	523 693		130 083	24.84
Dotations aux provisions			440 339	1 278 973		838 634	65.57
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			848			848	
Autres charges			19 861	39 220		19 359	49.36
Total des Charges d'exploitation (II)			95 112 505	86 972 696		8 139 810	9.36
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 375 884	3 574 791		4 801 093	134.30
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	252	099	59	047	193	052 326.94
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change		28		403	375	93.14
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	252	127	59	450	192	677 324.10
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						
Différences négatives de change		4		388	384	98.91
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)		4		388	384	98.91
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	252	123	59	062	193	060 326.88
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8	628 007	3	633 854	4	994 153 137.43
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)				610 282	610	282 100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				610 282	610	282 100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	468	150	125	007	343	143 274.50
Impôts sur les bénéfices (X)	938	465	363	786	574	679 157.97
Total des produits (I+III+V+VII)	103	740 516	90	606 937	13	133 579 14.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	96	519 125	88	072 158	8	446 966 9.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7	221 392	2	534 779	4	686 613 184.89

(2) Dont produits concernant les entreprises liées242 1976 780

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Liste des principales méthodes

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.
- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)**, conformément à l'article **213-34 du PCG**.
- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Contrôle fiscal :

L'entreprise a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant l'ensemble des déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés et portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022.

Après recours hiérarchique intervenu courant 2025, le redressement définitif s'élève au

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

total à 185 687 €.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, la société applique les dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter du l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes eurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux mdèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ces nouvelles règles de présentation n'ont aucun impact sur le résultat net de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

Correction d'erreurs

Néant.

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Les sociétés actionnaires de la société FOS HOLDING qui détient 100% du capital de Seayard sont les sociétés Soufra LTD et Seayard Holding.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société GTL dont le siège social se trouve au 18 av. Marie-Therese, L-2132 Luxembourg.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société Maersk A/S dont le siège social se trouve au 50, Esplanaden, DK-1098 Copenhague - Danemark.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	349 988	56 050	97 148	308 890
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 195 353	464 418	269 906	1 389 866
Installations générales, agencements, aménagements divers	773 980	11 728	33 098	752 610
Matériel de bureau et matériel informatique	112 161	29 874	5 966	136 069
Mobilier	21 812	2 097	1 024	22 885
Autres immobilisations corporelles	3 920	236 916	3 920	236 916
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	478 682	299 089		777 771
TOTAL GENERAL	2 935 897	1 100 172	411 062	3 625 008

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	337 006	6 127	97 148	245 985
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	950 971	139 671	269 711	820 931
Installations générales, agencements, aménagements divers	664 667	43 355	33 098	674 925
Matériel de bureau et matériel informatique	64 911	20 376	5 966	79 322
Mobilier	10 774	1 890	371	12 293
TOTAL GENERAL	2 028 329	211 419	406 294	1 833 454

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	4 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Agencements et aménagements de terrains	2 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 à 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	662 915	241 768			904 683
Sur comptes clients	416 119	151 843	239 350		328 612
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	1 079 034	393 611	239 350		1 233 295

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles			56 050		
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels	3 920		460 498		
Installations générales, agencements			11 728		
Matériel de bureau et matériel informatique			29 874		
Mobilier			2 097		
Autres immobilisations corporelles			236 916		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			299 089		
TOTAL GENERAL	3 920		1 096 252		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					97 148
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels					269 906
Installations générales, agencements					33 098
Matériel de bureau et matériel informatique					5 966
Mobilier					1 024
Autres immobilisations corporelles	3 920				
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL	3 920				407 142

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		6 127		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels		139 671		
Installations générales, agencements		43 355		
Matériel de bureau et matériel informatique		20 376		
Mobilier		1 890		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		211 419		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Ventilation des diminutions			
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			97 148
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels			269 711
Installations générales, agencements			33 098
Matériel de bureau et matériel informatique			5 966
Mobilier			371
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL			406 294

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 862 012	3 220 695	641 317	
- Autres approvisionnements	327 036	108 627	218 409	
TOTAL I	4 189 048	3 329 322	859 726	
Production				
Production en cours				
TOTAL	4 189 048	3 329 322	859 726	

Dépréciations des stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			statistique
Approvisionnements			
- Matières premières	904 683-	662 915-	
TOTAL I	904 683-	662 915-	
Production			
Production en cours			
TOTAL	904 683-	662 915-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Dépréciation des stocks

Les stocks ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

Les créances ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	777 771	0	777 771
Autres créances clients	8 670 729	8 670 729	
Personnel et comptes rattachés	8 289	8 289	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 468	216 468	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 988 610	3 988 610	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	169 223	169 223	
Divers état et autres collectivités publiques	215 441	215 441	
Groupe et associés	9 847 700	9 847 700	
Débiteurs divers	147 727	147 727	
Charges constatées d'avance	163 498	163 498	
TOTAL	24 205 456	23 427 685	777 771

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	Charges d'exploitation	Linéaire

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	32.78	200 698			200 698

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	200 698	32	
TOTAL	200 698		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	6 578 880			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	285 064	126 739		
Réserves statutaires ou contractuelles	4 507			
Réserves réglementées				
Autres réserves		7 354 257		
Report à nouveau	4 946 217	4 946 217		
Résultat de l'exercice	2 534 779	2 534 779		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	14 349 448	0		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				6 578 880
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				411 803
Réserves statutaires ou contractuelles				4 507
Réserves réglementées				
Autres réserves				7 354 257
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		7 221 392		7 221 392
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		7 221 392		21 570 840

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	1 286 868	341 456	1 081 564		546 760
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	3 780 271	98 883	2 123 176		1 755 978
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	5 067 138	440 339	3 204 740		2 302 738

- Le poste "provisions pour litiges" correspond à une provision liée aux avaries pour 379 K€ et à une provision pour litige avec des salariés pour 168 K€.
- Le poste "autres provisions pour risques et charges" correspond d'une part, à l'engagement de la société relatif aux médailles du travail à hauteur de 1 078 094 €, et d'autre part,aux frais de remise en état des terre-pleins à hauteur de 677 884 €. Il a été mis en évidence sur les exercices précédents des fissurations et affaissements des terre-pleins du fait de la défaillance de la couche traitée. Selon le rapport d'expertise, ces anomalies ne sont pas couvertes par l'assurance dommage ouvrage et sont donc à la charge de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 054 557	12 054 557		
Personnel et comptes rattachés	1 494 750	1 494 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 636 998	2 636 998		
Impôts sur les bénéfices	1 296	1 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 582	6 582		
Autres impôts taxes et assimilés	218 586	218 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 430	20 430		
Groupe et associés	1 417 439	1 417 439		
Autres dettes	1 135 618	1 135 618		
TOTAL	18 986 256	18 986 256		

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Recettes manutention navires	71 216 585	63 390 123
Recettes de parc	22 193 241	19 634 528
Prestations diverses	5 860 260	4 789 541
TOTAL	99 270 086	87 814 192

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
France	99 270 086	87 814 192
TOTAL	99 270 086	87 814 192

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	490 549
Autres créances	363 168
TOTAL	853 717

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 063 698
Dettes fiscales et sociales	2 706 901
TOTAL	8 770 599

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	40 850	
TOTAL	40 850	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 15.11 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	7 221 392	1 091 207	6 130 185
+ Charges non déductibles	938 465	141 809	796 656
= Résultat fiscal courant	8 159 857	1 233 017	6 926 840
- Produits non imposables	2 545 726	384 679	2 161 047
+ Charges non déductibles	596 443	90 127	506 316
= Résultat fiscal	6 210 574	938 465	5 272 109
= Impôt payé		938 465	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Déficits fiscaux reportables			3 199 462	799 866
Participation des salariés	406 441	101 610	150 008	37 502
Provision pour litige avec l'admin. fiscale			819 008	204 752
Contribution sociale de solidarité	128 864	32 216	110 365	27 591
Effort construction	51 215	12 804	49 519	12 380
TOTAL	586 520	146 630	4 328 362	1 082 091

Intégration fiscale :

A compter du 1er janvier 2014, la société Seayard est devenue membre du groupe fiscalement intégré constitué par la société Fos Holding.

Les sociétés fiscalement intégrées sont :

- SA FOS HOLDING (société mère)
- SAS SEAYARD (société filiale)

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée entre les parties, les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont constituées en produits ou en charges lorsque les filiales précédemment déficitaires redeviennent bénéficiaires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Personnel - cas général (CCNU)		279 467
Personnel éligible amiante		1 208 155
Indemn. amiante imput. GPMM		131 332-
Personnel éligible pénibilité		1 805 056
Indemn. pénibilité imput. GPMM		124 672-
Engagement total		3 036 674

Hypothèses de calculs retenues

L'engagement a été calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées en fonction des hypothèses suivantes :

Hypothèses applicables à tout le personnel

- Mode de départ : volontaire,
- Turn over faible,
- Taux de progression des salaires : 3 %,
- Table de mortalité : INSEE 2024,
- Taux d'actualisation : 3,60 %. Il s'agit du taux IBOXX Corporates AA.

Hypothèses applicables au cas général (CCNU)

- Age de départ : 60-67 ans (Départ à taux plein),
- Taux de charges sociales : 50 %,

Hypothèses applicables aux indemnités Amiante et Pénibilité

- Age de départ personnel éligible à l'accord amiante : 55 ans,
- Age de départ personnel éligible à l'accord pénibilité : 60 ans,
- Montant de l'indemnité fixe pour 2025 :
 - * Personnel de maintenance = 35.024,34 €,
 - * Ouvriers dockers et portiqueurs = 52.369,28 €,
- Absence de proratisation,
- Taux de charges sociales :
 - * Dispositif amiante = 0 %,
 - * Dispositif pénibilité = 60 %,
- Taux de revalorisation annuel de l'indemnité : 1,4%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements donnés

Contrat de sous-traitance

Seayard est titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec Fos Holding, elle-même titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec MSC, elle-même titulaire de la convention d'exploitation du Terminal FOS 2XL conclue avec le Port Autonome de Marseille. Les termes du contrats de sous-traitance sont adossés à ceux de la convention d'exploitation qui a été conclue pour une durée de 35 ans à compter du 1er janvier 2012. Les conditions financières des différentes conventions constituant des données commerciales confidentielles, les montants payés à MSC au titre du contrat de sous-traitance ainsi que le montant des engagements en résultant jusqu'au terme des contrats ne sont pas communiqués.

Cautions

La société a consenti des cautions bancaires vis à vis de la Caisse de Compensation des Congès Payés et du Groupement de Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS). Le montant de l'engagement au 31/12/2025 s'élève à 5 181 700 €.

Engagements recus

Cautions

La société Fos Holding a consenti pour le compte de la société Seayard des cautions bancaires vis à vis du Groupement des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS) et du Groupement pour la Formation des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFORM). Le montant de l'engagement au 31/12/2025 s'élève à 2 529 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **160 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Agents de maîtrise et techniciens	41
Employés	17
Ouvriers	102
TOTAL	160